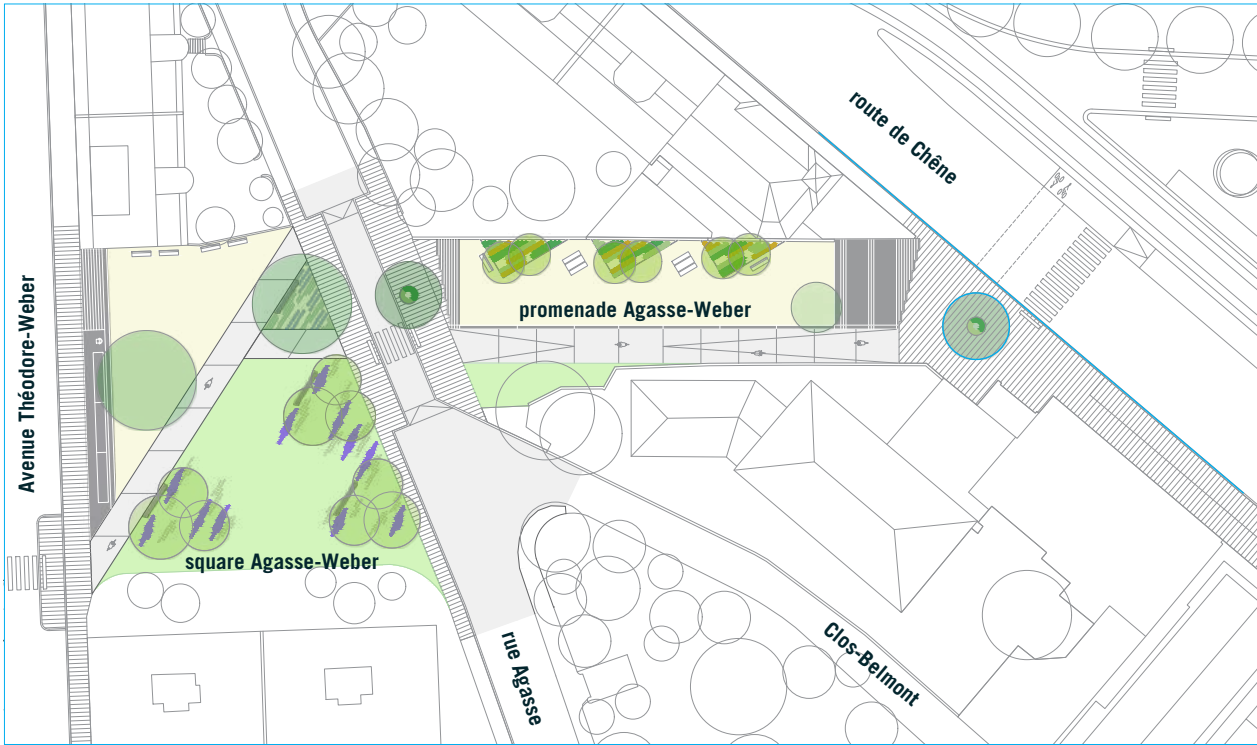
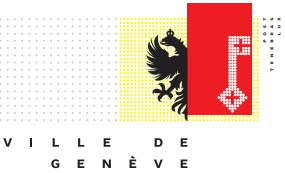




SITE DE LA GARE DES EAUX-VIVES / 1ÈRE ÉTAPE

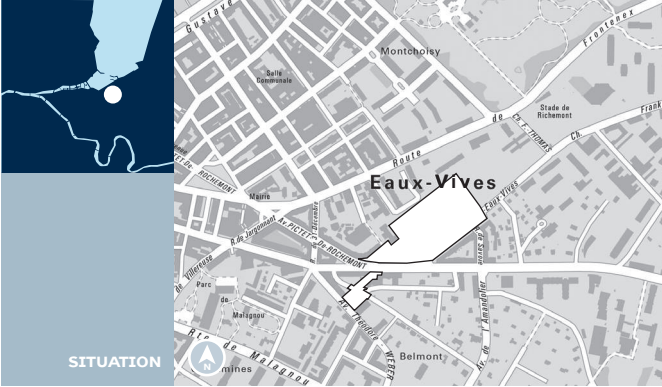
AMÉNAGEMENT
ESPACES PUBLICS



FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

ESPACES PUBLICS AUTOUR DE LA GARE DU LÉMAN EXPRESS
DE GENÈVE-EAUX-VIVES / 1ÈRE ÉTAPE
1207 GENÈVE
PARCELLES 3451, 3460, 3461, 3037, 3553, 3562, 3563,
3456, 1767, 3459, 3000, 3001, 3011, 3453, 806
COMMUNE DE GENÈVE - SECTION EAUX-VIVES



PROGRAMME DES TRAVAUX

- Création de nouveaux espaces publics
- Aménagement de parvis devant les trois émergences de la gare
- Construction d'une esplanade piétonne reliant les bâtiments et les accès à la gare
- Création d'une promenade consacrée aux mobilités douces du côté lac
- Intégration de l'itinéraire de la « Voie verte »
- Réaménagement de l'avenue de la gare des Eaux-Vives
- Aménagement du square et de la promenade Agasse-Weber
- Plantation de nouveaux arbres et végétaux
- Mise en place d'un nouvel éclairage public
- Mise en place de mobilier urbain (bancs, fontaines)

CHRONOLOGIE

Adoption du plan directeur de quartier	2009
Concours pour l'aménagement des espaces publics	2010
Vote du crédit d'étude par le Conseil municipal	octobre 2012
Adoption du plan localisé de quartier	2013
Vote du crédit de construction par le Conseil municipal	février 2018
Octroi de l'autorisation de construire	28 mai 2018
Début des travaux	août 2018 et janvier 2019
Mise en service du Léman Express	15 décembre 2019
Fin des travaux / 1ère étape	décembre 2019 et automne 2020

BUDGET

Crédit d'étude	Fr. 4'710'200.-
Crédit de réalisation	Fr. 55'403'400.-
(dont à déduire 18'125'000.- de subventions fédérales et participation de l'État de Genève, CFF immobilier et CFF infrastructures)	
Total des crédits votés	Fr. 41'988'600.-

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

VILLE DE GENÈVE
Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
10, rue François-Dussaud, 1227 Les Acacias-Genève
Tél. 022 418 21 00 / agcm@ville-ge.ch
Avec l'État de Genève et CFF immobilier

MANDATAIRES

ARCHITECTES
MSV architectes urbanistes Sàrl
INGÉNIEURS CIVILS
Groupement TBS (Tingénierie SA et B+S ingénieurs conseils SA)
CONCEPTEURS LUMIÈRE
François Gschwind (atelier du Crépuscule)
INGÉNIEURS TRANSPORTS
bcph ingénierie
CONCEPTEURS FONTAINERIE
JML Consultants Water Feature Design slü

DONNÉES CHIFFRÉES

RÉALISÉ EN 1ÈRE ÉTAPE

	Eaux-Vives	Agasse-Weber
Surface d'espace public aménagée en m²	27'000	4'700
Arbres plantés	131	20
Modules de bacs plantés (esplanade), avec une longueur totale (en ml)	11	-
Bancs circulaires	154	-
Bancs "Ville de Genève"	17	-
Bancs en béton (en ml)	32	10
Tables de pique-nique	38	18
	2	2

CONTEXTE

L'aménagement des espaces publics autour de la gare des Eaux-Vives découle de la construction du CEVA, liaison ferroviaire de 16 kilomètres reliant les gares de Cornavin et d'Annemasse. La réalisation de ce chaînon manquant a permis la mise en service des 230 kilomètres de lignes du « Léman Express », le plus grand réseau ferroviaire régional transfrontalier d'Europe. La gare des Eaux-Vives est l'une des cinq nouvelles stations, construite entièrement en sous-sol. Le site de la gare des Eaux-Vives s'étend sur un vaste périmètre et comprend également la promenade et le square Agasse-Weber, situés de l'autre côté de la route de Chêne. Avant son réaménagement, cet espace était partiellement en friche et constituait l'un

des derniers grands potentiels à bâtir en Ville de Genève. L'arrivée d'un nouveau pôle de transports multimodal a donné l'impulsion pour la construction d'un nouveau quartier, accueillant tant de l'habitat, des activités que des équipements. Près de 400 logements, des lieux culturels dont le théâtre de la Comédie, des bureaux, des commerces et une galerie marchande, des espaces socio-sportifs (crèche, salles multisports, piscine, mur de grimpe) ainsi qu'un hôtel ont été construits ou seront bâtis d'ici quelques années. Deux vélostations (dont une déjà en service) sont destinées aux cycles alors que le stationnement des deux-roues motorisés et des voitures s'effectue en sous-sol. Le Léman Express a été mis en service le 15 décembre 2019. La première étape d'aménagement des espaces publics, qui

fait l'objet de cette publication, a été terminée en automne 2020. La deuxième étape sera finie après l'achèvement de l'ensemble des constructions prévues sur le site, soit à l'horizon 2025.

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Un concours pour l'aménagement des espaces publics a été organisé en 2010 par la Ville de Genève, pilote du projet. Il a réuni tous les maîtres d'ouvrage et propriétaires fonciers, à savoir la Ville de Genève, l'Etat de Genève et CFF-immobilier, garantissant ainsi une cohérence sur l'ensemble du périmètre. L'objectif du concours était de concevoir des espaces publics à part entière pour ce nouveau quartier et de les planifier en amont. Ainsi, les constructions s'articulent autour des espaces publics et non l'inverse. Cette démarche innovante,

où le vide a été planifié avant le plein, contribue à forger l'identité de cette nouvelle centralité urbaine.

La complexité de la topographie du site ainsi que les nombreux enjeux et contraintes ont nécessité une attention particulière. Le projet lauréat s'est distingué par l'organisation du site en trois bandes longitudinales. L'avenue de la Gare-des-Eaux-Vives est renforcée en tant que boulevard urbain, accueillant les circulations et la desserte principale des transports publics. Au centre, l'esplanade piétonne prend la forme d'un jardin situé en toiture de la gare et de la galerie marchande. Elle en relie les accès et invite à la flânerie le long des vitrines et des cafés situés aux rez-de-chaussées. Côté lac, la promenade met en valeur les espaces verts existants et offre de nouvelles connexions vers l'avenue de Frontenex.

L'ESPLANADE ALICE-BAILLY

Véritable épine dorsale du site, l'esplanade piétonne relie les « émergences » permettant d'accéder à la gare située en sous-sol et les différents bâtiments, dont la Comédie. En effet, comme le site présente un important dénivelé, ces accès servent également à rejoindre les équipements et commerces situés à différents niveaux, en sous-sol et en surface. Un gravier engazonné s'étend sur la partie centrale de l'esplanade. De grands bacs en bois plantés d'arbres, avec de larges rebords, permettent de s'asseoir. Sur les côtés, la promenade s'effectue sur un revêtement lisse le long des arcades situées au pied des immeubles. La première étape de travaux a permis de terminer l'esplanade entre le parvis Chêne et la place de la Gare-des-Eaux-Vives.

LES PARVIS

Des parvis s'étendent autour des « émergences », sous la forme de vastes places piétonnes. Ces lieux sont adaptés tant aux déplacements rapides entre les différents arrêts de transports publics qu'à la déambulation et à l'attente. Ils sont équipés de grands bancs circulaires en bois, implantés sur une surface en gravier planté et ombragés par de nouveaux arbres. Du côté de la route de Chêne, le parvis jouxte l'arrêt du tram, déplacé à cet endroit. A l'autre extrémité du site, le parvis s'ouvre sur la rue Berthe-Vadier. Au centre, le parvis relie l'avenue de la Gare-des-Eaux-Vives à la gare et aux principaux arrêts de transports publics. Le parvis central et celui situé du côté de la route de Chêne ont été terminés dans le cadre de la première étape de travaux. Celui situé du côté de la rue Berthe-Vadier est déjà partielle-

ment en service. La place des Tréteaux-Libres, située du côté lac dans le prolongement de la place de la Gare-des-Eaux-Vives, est déjà praticable mais sera construite de manière définitive lors de la deuxième étape de chantier. Son aménagement intégrera une oeuvre artistique, choisie lors d'un concours organisé par le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), avec la participation des responsables du projet d'aménagement en tant que membres du jury.

LA PROMENADE LOUISE-BOULAZ

Du côté lac, l'allée qui longe le site est réservée aux mobilités douces, pour relier l'avenue de Chamonix au chemin Frank-Thomas et à la route de Frontenex. Pour l'instant, seul le tronçon situé entre le parvis de la route de Chêne et la place des Tréteaux-Libres, le long du bâtiment de la Comédie, est ouvert au public.

A terme, l'ensemble du tracé jusqu'à la rue Berthe-Vadier constituera un parcours en site propre et à l'écart du trafic. Ce tronçon aura pour fonction de relier la «Voie verte» de part et d'autre du site. Une partie de cet itinéraire, entre Annemasse et la gare des Eaux-Vives, a été inauguré au printemps 2018. Le tronçon qui traverse le square Agasse-Weber a été achevé en décembre 2019. Dans le futur, la Voie verte permettra de circuler à travers l'agglomération genevoise le long d'un tracé continu et balisé.

PLANTATIONS, ÉCLAIRAGE ET MOBILIER URBAIN

De nombreux arbres ont été plantés, dont l'essence a été choisie en fonction des espaces: féviers d'Amérique sur le parvis du côté de la route de Chêne, platanes le long de l'avenue de la Gare-des-Eaux-Vives, chênes verts, savoniers, cerisiers à fleurs du Japon et sophoras

sur l'esplanade. De la végétation se développe aussi sur les espaces en gravier, situés autour des arbres et sur l'esplanade, où les joints entre les dallages ont été engazonnés. L'éclairage accompagne les espaces publics d'une lumière confortable et adaptée à leurs nombreux usages. Les luminaires sont situés principalement sur des mâts, dont la hauteur varie entre 4 et 10 mètres selon le contexte. Toute l'installation a été conçue pour une gestion intelligente de la lumière, en fonction des lieux et des moments de la nuit. Devant la Comédie, des teintes plus chaudes et ambrées ont été choisies. Sur l'ensemble du site, des bancs circulaires caractéristiques de cet aménagement invitent à faire une pause. Trois bornes fontaines, dont deux sont déjà installées, sont réparties sur le site. Sur l'esplanade, deux grandes fontaines sont prévues.

LA PROMENADE ET LE SQUARE AGASSE-WEBER

En face de la gare du Léman Express, de l'autre côté de la route de Chêne, un nouvel espace public a été aménagé au-dessus de la tranchée ferroviaire. Avant les travaux, le dénivelé de la colline du « Clos Belmont » était infranchissable. Aujourd'hui, une longue rampe et plusieurs volées d'escaliers permettent de rejoindre une terrasse arborée, qui offre une vue dégagée sur la gare et ses abords. La promenade se poursuit sous la forme de deux bandes parallèles, l'une destinée aux deux-roues et l'autre aux piétons-ne-s, bordées de bosquets d'arbres et de tables de pique-nique. Entre la rue Agasse et l'avenue Théodore-Weber, c'est un nouveau square urbain qui a été construit. L'ancien barreau routier a été intégré au parc, qui forme désormais

deux grands triangles. Une pelouse plantée de cerisiers suit la pente naturelle du terrain et offre un espace de jeu et de détente pour les habitant-e-s du quartier. En face, un square ombragé par des platanes est bordé de bancs et de marches d'escaliers, formant un gradin. La couleur des bétons souligne la topographie du site et sa géométrie. Les revêtements perméables ont été privilégiés. La traversée de la rue Agasse a également été améliorée pour les piétons-ne-s et les cycles, par le rétrécissement de la chaussée et le rehaussement du passage entre la promenade et le square. L'ensemble du tracé s'inscrit en effet dans la Voie verte, destinée aux mobilités douces, qui traversera à terme l'ensemble du périmètre et de la gare des Eaux-Vives. Ce nouvel aménagement est devenu une liaison essentielle à l'échelle du quartier, mais n'en reste pas moins un espace de

verdure et de détente à part entière et utilisé en tant que tel par les riverain-e-s. Relié aux espaces publics autour de la gare des Eaux-Vives, il bénéficie également d'un éclairage public réalisé dans la continuité de ceux-ci, de nouveaux arbres, ainsi que de mobilier urbain.

DES ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET STRUCTURANTS POUR UNE NOUVELLE CENTRALITÉ URBAINE

La gare des Eaux-Vives est devenue un pôle majeur de mobilité, avec la desserte du Léman Express, de nombreuses lignes de transports publics et des aménagements pour les mobilités douces. Cette fonction est appelée à se renforcer au fil du développement urbain de l'ensemble du périmètre et de l'extension des itinéraires destinés aux modes doux. Les espaces publics jouent un rôle essentiel pour garantir la cohérence globale du site et créer des liens avec les quartiers avoisinants.

